



ALERTE PRESSE

Paris, le 22 novembre 2016

**Prologis remporte le Trophée d'Or décerné lors du SIATI
dans la catégorie « Meilleure stratégie d'investissement en immobilier logistique »**

*Une récompense pour ses réalisations innovantes
et ancrées dans une démarche de développement durable dans le secteur de l'immobilier logistique*

Pour la deuxième année consécutive le SIATI (Sommet Infrastructures, Aménagement du Territoire & Immobilier), organisé par Leaders League, a mis en compétition une centaine de personnalités et grands acteurs publics et privés pour l'obtention du Trophée d'Or de leur catégorie. Le jury, composé de plus de 50 leaders du marché, a jugé les entreprises sur la période 2013-2016 et les ont retenues en fonction des critères suivants : performance et évolution dans la durée, qualité et diversité des projets en cours et à venir, capacité d'innovation et enfin, démarche RSE et développement durable. Cette année, Prologis fait partie des 16 entreprises primées. Explications.

La démarche RSE, une vision au cœur de la stratégie de Prologis

En matière d'environnement, l'engagement de Prologis s'articule autour de plusieurs priorités : minimiser l'impact environnemental et les coûts d'exploitation, assurer la qualité des infrastructures et de la supply chain, lutter de façon proactive contre le dérèglement climatique et développer des entrepôts durables sur des marchés clés et à des emplacements stratégiques pour accompagner les clients dans la réduction de leur empreinte carbone. L'intégration des parcs logistiques dans leur environnement constitue un véritable enjeu pour Prologis, engagé à devenir le leader d'entrepôts éco-durables. L'emploi de matériaux tels que le bois, les panneaux composites, le lamellé collé en charpente, les panneaux photovoltaïques, les systèmes de récupération des eaux de pluie et davantage d'espaces verts en sont l'illustration concrète.

L'engagement de Prologis : l'expérimentation de systèmes innovants pour une économie plus circulaire

Dans le cadre de sa certification ISO 14001, Prologis, leader mondial de l'immobilier logistique, s'engage à ce que chaque nouveau bâtiment obtienne une certification environnementale (HQE, LEED ou BREEAM). La Qualité Environnementale est une démarche qui vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saines et confortables. Des bâtiments de moins en moins énergivores, une réduction toujours accrue de déchets et de nuisances, tel est l'objectif de demain. Prologis favorise donc certaines techniques comme les cuves de récupération et les chauffe-eau solaires et assure une ventilation spécifique aux bureaux couplée à une bonne isolation permettant de limiter le recours à la climatisation.

Le résultat : des projets innovants à Vémars, Moissy et l'Isle d'Abeau

Prologis a mis en place une démarche originale et innovante appelée « Simulation Energétique Dynamique » (SED) pour sa plateforme logistique de Vémars. Basée sur un logiciel adapté aux activités logistiques, la SED permet la réduction significative des dépenses énergétiques. Une réduction de plus de 25 % par rapport aux bâtiments neufs répondant aux standards du marché a été réalisée, améliorant ainsi son impact environnemental. La mise en place d'une telle démarche est une première sur le marché de l'immobilier logistique.

Sur son Parc Moissy 2, Prologis a mis en place une gestion des eaux pluviales innovante. Objectif : gérer l'ensemble des eaux pluviales collectées depuis les toitures, voiries et parkings, en les infiltrant en totalité sur le site, grâce à



des noues paysagères et des jardins filtrants. Ce système évite de rejeter les eaux pluviales dans les réseaux publics et permet ainsi de réduire significativement l'impact environnemental du développement de nouveaux bâtiments. Enfin, pour la première fois, Prologis a développé sur un bâtiment logistique à l'Isle d'Abeau, une démarche innovante basée sur la mise en œuvre du procédé appelé « Smart Building ». Objectif : réduire l'empreinte carbone de l'activité logistique.

« Nous sommes fiers d'avoir obtenu ce Trophée d'Or qui est une véritable reconnaissance de notre stratégie d'investissement dans une démarche durable. », déclare Cécile Tricault, Country Manager, Prologis France. « Afin de pérenniser la rentabilité de nos actifs logistiques, nous nous positionnons sur une stratégie d'investissements à long terme, à travers des développements sans cesse innovants, tout en visant à créer un atout compétitif, durable et décisif en matière d'immobilier logistique. », ajoute-t-elle.

« Parce que nous sommes leader dans notre secteur, nous devons donner l'exemple en contribuant aux nouveaux défis auxquels fait face le monde, tout en créant un impact positif sur la planète. Prologis a à cœur de devenir une entreprise qui donne plus qu'elle ne prend, une entreprise dans laquelle s'investit au quotidien l'ensemble de nos collaborateurs pour trouver des solutions créatrices de valeur pour notre commerce, pour l'ensemble de nos parties prenantes qu'il s'agisse des actionnaires, des collaborateurs, des clients ou tout simplement de la société qui nous entoure, et surtout pour la planète. », déclare François Rispe, Directeur General Europe du Sud, Prologis.

Prologis.

Prologis, Inc., est le principal propriétaire, opérateur et développeur international en immobilier logistique. Il est basé sur des marchés internationaux et régionaux à travers l'Amérique, l'Europe et l'Asie. Au 30 septembre 2016, Prologis possédait ou avait des investissements, sur une base consolidée ou à travers de joint-ventures non consolidées, des actifs et des projets de développement s'élevant à environ 62 millions de mètres carrés dans 20 pays. La société loue des plates-formes logistiques à plus de 5 200 clients dans deux secteurs d'activités majeurs : business-to-business et distribution/e-commerce.

A propos de Leaders League

Leaders League est un groupe d'études de marché dont l'ambition est de mettre à disposition des décideurs de l'entreprise des outils d'analyse à haute valeur ajoutée. Ses activités se composent d'un pôle édition et études de marché qui établit des classements sectoriels et thématiques reconnus. Dans ce cadre, un département est plus particulièrement dédié aux secteurs de l'immobilier, de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'énergie. Le groupe possède aussi un pôle événementiel organisateur entre autres du Private Equity Exchange, du G20 Strategy Summit ainsi que des Trophées Leaders de la finance.

The statements in this release that are not historical facts are forward-looking statements within the meaning of Section 27A of the Securities Act of 1933, as amended, and Section 21E of the Securities Exchange Act of 1934, as amended. These forward-looking statements are based on current expectations, estimates and projections about the industry and markets in which Prologis operates, management's beliefs and assumptions made by management. Such statements involve uncertainties that could significantly impact Prologis' financial results. Words such as "expects," "anticipates," "intends," "plans," "believes," "seeks," "estimates," variations of such words and similar expressions are intended to identify such forward-looking statements, which generally are not historical in nature. All statements that address operating performance, events or developments that we expect or anticipate will occur in the future — including statements relating to rent and occupancy growth, development activity and changes in sales or contribution volume of properties, disposition activity, general conditions in the geographic areas where we operate, our debt and financial position, our ability to form new co-investment ventures and the availability of capital in existing or new co-investment ventures — are forward-looking statements. These statements are not guarantees of future performance and involve certain risks, uncertainties and assumptions that are difficult to predict. Although we believe the expectations reflected in any forward-looking statements are based on reasonable assumptions, we can give no assurance that our expectations will be attained and therefore, actual outcomes and results may differ materially from what is expressed or



forecasted in such forward-looking statements. Some of the factors that may affect outcomes and results include, but are not limited to: (i) national, international, regional and local economic climates, (ii) changes in financial markets, interest rates and foreign currency exchange rates, (iii) increased or unanticipated competition for our properties, (iv) risks associated with acquisitions, dispositions and development of properties, (v) maintenance of real estate investment trust (“REIT”) status and tax structuring, (vi) availability of financing and capital, the levels of debt that we maintain and our credit ratings, (vii) risks related to our investments in our co-investment ventures and funds, including our ability to establish new co-investment ventures and funds, (viii) risks of doing business internationally, including currency risks, (ix) environmental uncertainties, including risks of natural disasters, and (x) those additional factors discussed in reports filed with the Securities and Exchange Commission by Prologis under the heading “Risk Factors.” Prologis undertakes no duty to update any forward-looking statements appearing in this release.

Contacts Presse

Prologis

Nathalie Triolet, Tel: +33 1 48 14 54 51, Email: ntriolet@prologis.com

Agence Dehais

Michelle Kamar, Tel: +33 6 09 24 42 42, Email: michelle@agence-dehais.com